



CONSEIL DE QUARTIER DE CHATILLON DU 1^{er} AVRIL 2019

1. Intervention du commissaire M. Lacrampe, du Commissariat de la Police Nationale de Juvisy

Présentation de la PSQ (Police de Sécurité du Quotidien)

La Police de Sécurité du Quotidien a pour mission de lutter, par des réponses différenciées, à la montée de la violence, des incivilités, de ce qui perturbe la vie quotidienne.

Elle doit permettre de répondre de manière plus efficace à l'ensemble des préoccupations des riverains en renforçant le contact avec tous les acteurs sociaux de la ville (police municipale, élus, services municipaux, riverains, commerçants, gardiens d'immeubles, etc.).

Le renforcement des liens avec la population et l'ensemble des différents partenaires sociaux, permettra de déterminer les endroits et les secteurs où la présence de la PSQ doit s'accroître.

Afin d'être au quotidien auprès de la population, un autre regard sur la gestion des « mains courantes » est proposé ; le but est de répondre à chaque plainte.

La « main courante » relève parfois d'une infraction judiciaire (les violences conjugales, les conflits de voisinage etc.)

Ainsi, il est envisagé de :

- *utiliser les réseaux sociaux pour une action collective en vue d'améliorer la sécurité*
- *enregistrer une pré-plainte en ligne sur un site dédié*
- *renforcer la collaboration entre la Police Nationale et Municipale*
- *pérenniser le dispositif « Voisins vigilants »*
- *élargir les moyens du centre de la Vidéo-surveillance à Athis-Mons par l'installation, dans 6 mois, de 30 caméras supplémentaires aux 11 existantes*

ECHANGES

- Les baignades dans la Seine et les lacs : interdites car dangereuses, le fond des lacs est instable car ancienne carrière.
- Carré interne allée Jacques-Louis Larue : problèmes de jeux de ballon sur l'aire de jeux :
 - réunion spécifique traitant ce problème est prévue en juin, avec la participation des correspondants du quartier, des bailleurs et des syndicats de copropriétés
 - propositions : enlever les installations jeux et dédier l'espace au jeu de ballon uniquement ou encore séparer l'espace en secteurs : jeux pour les petits / ballon pour les grands
 - projet d'implantation d'un espace de jeu de ballon sur les bords de la Seine, préparé après une concertation avec HAROPA (Port de Paris), sera présenté aux riverains lors d'une réunion spécifique.
- Rue Saint-Pierre : cambriolages
 - contacter le dispositif « Voisins vigilants »,
 - installation, dans 6 mois, de 30 caméras supplémentaires aux 11 existantes

2. Proposition de la limitation de vitesse à 30 km/h sur l'ensemble de la ville sauf les axes prioritaires (RD 445, RN 7)

Cette proposition fait suite aux problèmes de vitesse constatés dans notre ville.

Les habitants seront consultés par le biais d'un questionnaire à choix multiples concernant :

- vitesse
- radars pédagogiques
- dos d'âne
- etc...

Ledit questionnaire paraîtra dans le magazine municipal Hélice, en juin 2019.

Les résultats seront restitués lors des prochains Conseils de quartier ainsi que sur le site de la ville.

Ensuite, des solutions envisagées seront proposées.

Les habitants sont invités à s'exprimer afin d'élaborer un consensus concernant toute la ville.

Il est rappelé que le dispositif de type « dos d'âne » engendre du bruit.

3. Stationnement en zone bleue

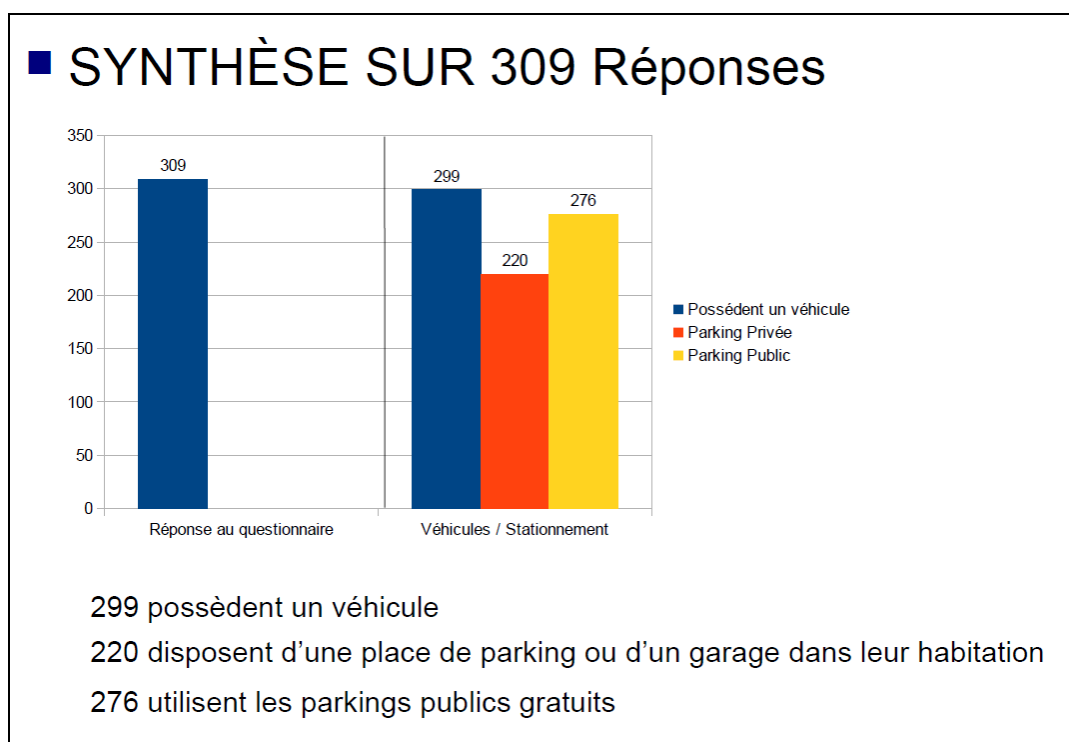
Réunions de concertation :

- Réunion d'information lors du conseil de quartier du 8 novembre 2018
- Courriel aux habitants du quartier : 309 réponses
 - Restitution lors de la réunion de quartier du 1^{er} juin 2018.

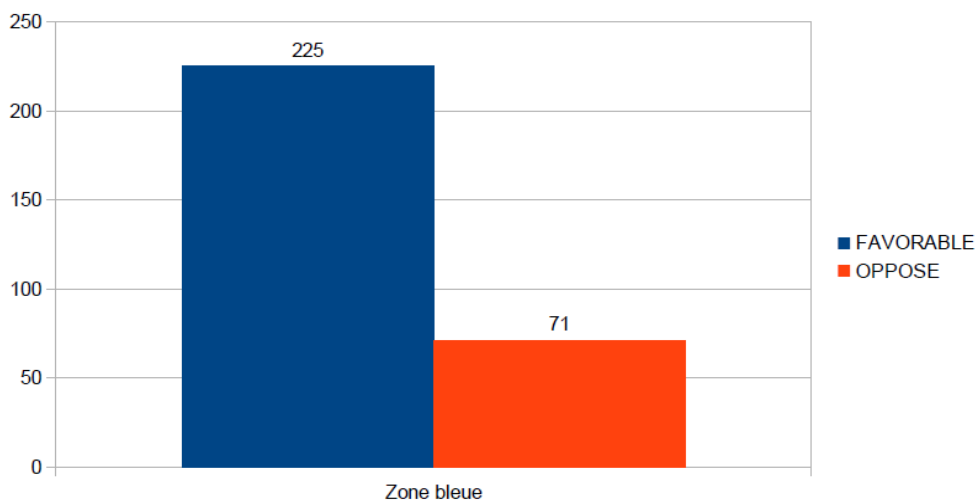
Besoins / problèmes

- Stationnement difficile
- Demande d'étude de la mise en œuvre d'une zone bleue

Présentation



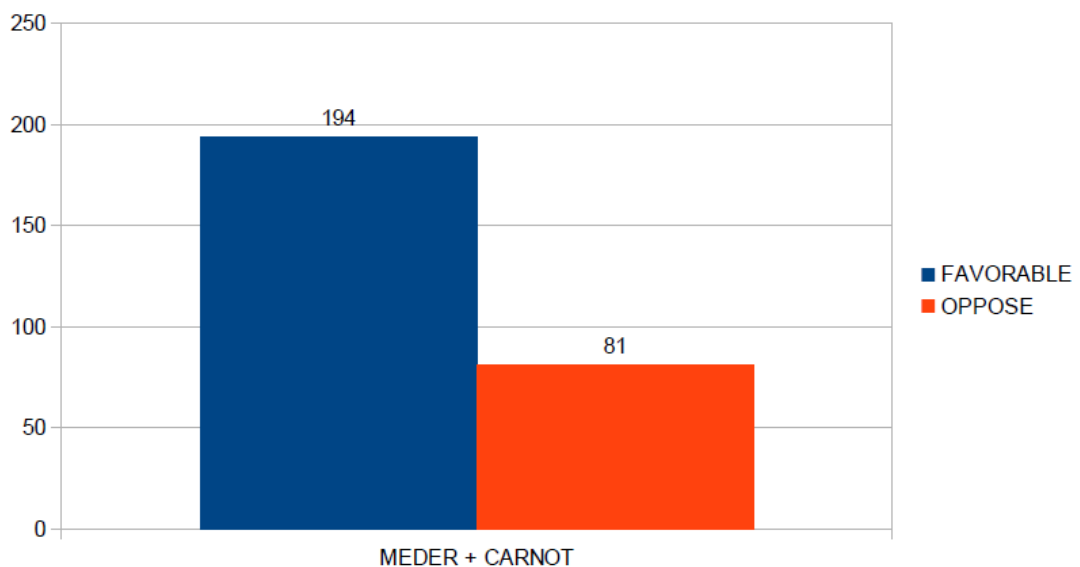
FAVORABLE / OPPOSE à l'implantation d'une zone Bleue ?



72 % FAVORABLE
Soit 225 réponses

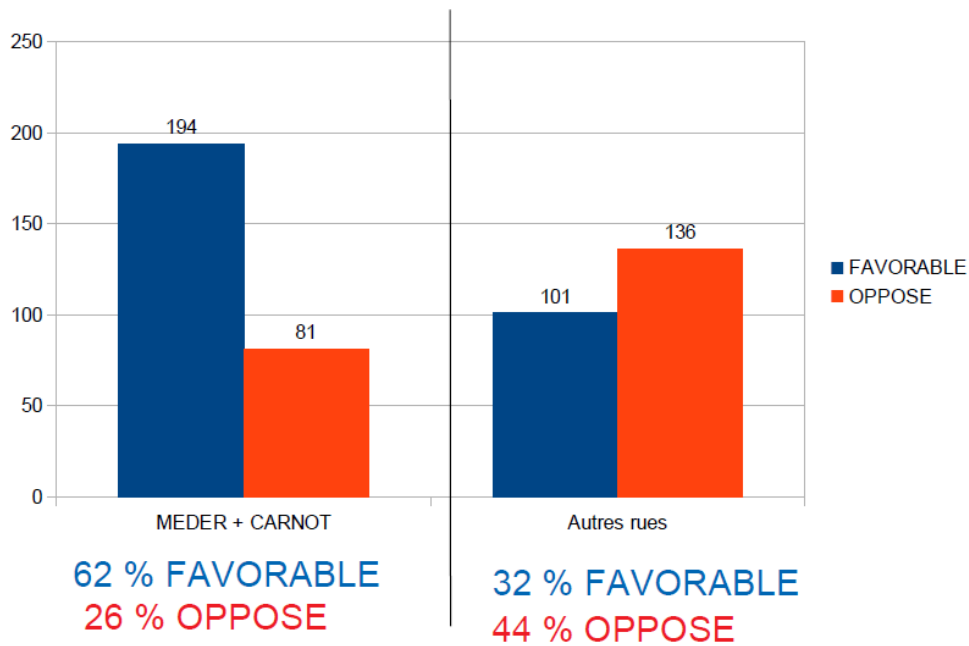
22 % OPPOSE
Soit 71 réponses

■ Réglementation zone bleue sur Boulevard Méder et la Rue Carnot



62 % FAVORABLE
26 % OPPOSE

■ Étendre la zone bleue à d'autres rues ?



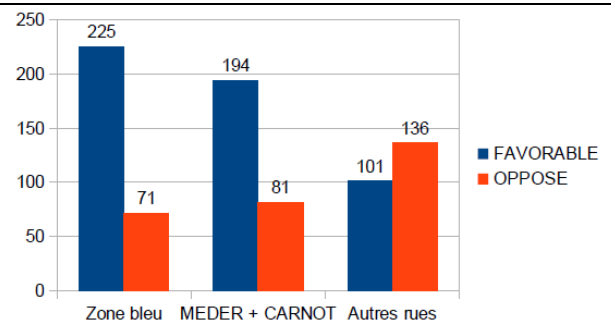
Implantation zone bleue Bd Méder et la Rue Carnot



Extension de la zone bleue



CONCLUSION



- 72 % Favorable à la mise en œuvre d'une zone bleue
- 62 % Favorable à une implantation sur le Bd Méder et la Rue Carnot
- 44 % Opposé au fait de l'étendre à d'autres rues

ECHANGES ZONE BLEUE

- Rue Argot : retard de marquage
- Allée Jacques-Louis Larue : *n'a pas été rétrocédée à la commune, appartient à la ZAC Transports Réunis, arrêté du Maire impossible, faire le point dans 5/6 mois pour zone bleue*
 - un géomètre mandaté pour créer les parcelles
- Garage Charles Piketty : stationnement anarchique, pas de réaction de la part des autorités (verbalisation, dépanneuse)
 - faire respecter les zones bleues dont la mise en place doit s'accompagner de série papillonnage et de verbalisations
- Stationnement résidentiel
 - macarons pour les riverains
 - documents à fournir : quittance de loyer, carte grise, nombre de macarons limité à 2
 - contre-allée d'Intermarché est une voie de circulation privée appartenant à Intermarché

4. TEMPS D'ÉCHANGE

- Quais de Seine : parking non fermé ; le local à poubelles des marinières n'est pas vidé :
 - ce local n'appartient pas à la ville, pas de convention concernant les poubelles
- Résidence « Jardins de Seine » : les enfants ont vidé les extincteurs
 - idée d'une habitante : intervenir bénévolement à l'école primaire sur la problématique de « vivre ensemble », encouragée par M. le Maire.
- Quai de Chatillon : stationnement sauvage sur l'herbe
 - des barrières de protection de type identique à celles de Juvisy seront installées en fin d'année.
- Sortie de Midas : prévoir une réunion sur site
- Face à la salle de sport, côté Seine : corbeille disparue
- Sous-terrain inondé pendant les vacances d'avril : les feux ne sont pas respectés
- Impasse Pasteur : problèmes de propreté
 - impasse étroite où le stationnement de voitures, pourtant interdit, empêche le nettoyage
 - cambriolages :
 - RV avec M. Miranda, courrier au bailleur, inscrire dans l'ordre du jour au prochain conseil de quartier
- Pharmacies de garde : indiqué sur le site de la ville

Rappel : L'adresse mail « conseils.quartier@viry-chatillon.fr » des conseils de quartiers est utilisable pour les problèmes rencontrés au quotidien